



Le 19 mars 2020

LE SYNDICAT DES DÉBARDEURS, L'EMPLOYEUR ET LA SITUATION DE CRISE ENGENDRÉE PAR LA COVID-19

Le Syndicat des débardeurs et l'AEM gèrent depuis la semaine dernière la crise engendrée par la COVID-19. Une crise sanitaire sans précédent.

Des discussions ont été amorcées et ont toujours cours entre les parties afin de diminuer à la fois les inquiétudes, mais surtout les risques pour les débardeurs œuvrant dans le port de Montréal. Les discussions entre les parties ont parfois été interrompues par la gestion d'évènements liés à la Covid-19.

Compte tenu de l'urgence de la situation, des préoccupations des débardeurs qui sont toujours multiples malgré les différentes mesures prises par les employeurs et, afin de cerner tous les problèmes actuels et futurs reliés à la possible propagation de la COVID-19, les représentants du Syndicat et ceux de l'AEM ont convenu de s'asseoir d'urgence vendredi matin à compter de 8h00.

Le but de cette rencontre est d'arriver à une entente sur des mesures uniformes à être appliquées dans le contexte de la COVID-19, à la satisfaction des parties

Nous vous tiendrons informés du résultat de cette rencontre dès que possible.

Martin Lapierre
Président du Syndicat

Michel Murray
Conseiller syndical SCFP

Martin Tessier
Président AEM

Nicola Dolbec
Vice-président AEM